

SAINT GEORGES SUR ALLIER - LIGNAT - CEYSSAT

LES ACTUS #14

Juin 2023

L'édito

Chaque année, fin mars - début avril, l'équipe municipale vote le budget pour l'année.

Outre les inéluctables « dépenses de fonctionnement », les élus votent le « Budget Prévisionnel d'Investissement » qui correspond au financement des divers projets communaux.

Cette année, les budgets les plus importants seront consacrés à :

- la première phase de rénovation de l'école élémentaire : réalisation d'un système de chauffage par géothermie et du gros œuvre des deux nouvelles classes dont une en remplacement de l'Algeco obsolète.
- la reprise du mur de soutènement de la rue de Montfoulhoux, place du 9 Août à Saint Georges.
- l'achat d'un nouveau tracteur pour l'entretien de la commune par nos agents techniques.
- l'étude puis la création et l'aménagement de fossés afin de pallier aux inondations du bassin versant de Lignat.
- la réfection de voirie et la pose de réseaux divers rue de la Roquette à Saint Georges.
- la viabilisation des dix parcelles du lotissement communal « La Fontgrande » route de Contournat à Ceyssat.

Certains de ces travaux ont déjà commencé, d'autres se feront dans les semaines ou mois à venir.

Nous reviendrons sur chacune de ces réalisations dans les prochaines éditions des Actus.

Les actualités

Rénovation de la chapelle de Lignat



La rénovation de la chapelle est une préoccupation pour beaucoup de Saint Georgeois.

Les fissures et les dégâts causés par de nombreuses infiltrations d'eau nous amènent à nous pencher sérieusement et rapidement sur ce sujet.

Le montant des devis pour une première phase de travaux, indispensables à la sauvegarde du bâtiment (réfection des toitures et reprise d'éléments de maçonnerie), s'élève à 131 259 €. Bien que la municipalité s'engage à financer une partie de ces travaux, il lui

sera difficile de prendre l'intégralité de la facture à sa charge, d'autres projets étant tout aussi importants et onéreux.

C'est pourquoi nous vous proposons de participer à ce projet, par le biais d'une campagne de souscriptions. Une fois la collecte terminée, la Fondation du Patrimoine pourra, sous condition, compléter les dons par une aide financière.

Le principe : trois paliers avec un objectif de 40 000 € chacun.

Vous pouvez faire vos versements dès aujourd'hui, chaque année avant le 31 décembre, et jusqu'au 31 janvier 2026, pour déduction sur l'impôt de l'année de la donation.

Les dons sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable
- de l'impôt sur la fortune, à hauteur de 75%, dans la limite de 50 000 €
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT

Comment donner : directement en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine ou grâce aux bulletins de souscription à télécharger sur le site internet de la mairie ou à retirer auprès du secrétariat.

Lien pour paiement en ligne et fiche projet : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-lignat-a-saint-georges-sur-allier

Véhicule de la commune

Vous l'avez peut-être aperçu, un petit utilitaire rouge circule sur la commune depuis quelques semaines. Ce nouveau véhicule, récupéré au SDIS à moindres frais, vient en complément du camion pour faciliter le travail en binôme des agents communaux.



Salle des fêtes

Certains habitants jetaient leurs poubelles dans les bacs communaux de la salle des fêtes... ils sont désormais équipés de verrous ; une clé est prêtée pour les locations.



Valorisation du tri



La solution CLIIINK est un programme visant à récompenser le tri du verre.

Le principe : chaque dépôt rapporte des points convertibles en bons d'achats ou dons à des associations.

Le fonctionnement : je me connecte au conteneur équipé via l'application mobile (flashcode à détecter) ; je dépose mes bouteilles comme d'habitude (1 contenant en verre déposé = 1 point) ; je convertis mes points en bons d'achat directement sur mon application en souscrivant l'offre de mon choix.

Pas de smartphone ? je demande une carte sans contact à ma collectivité.

La nouvelle colonne à verre de la salle des fêtes sera équipée de ce boîtier d'ici la fin juin.

Plus d'information sur le site de la mairie.

Cantine, bus, école : les Inscriptions ont débuté

Groupe scolaire de Saint Georges :

- **Première inscription** à l'école maternelle ou primaire à la rentrée de septembre 2023 : inscription auprès du secrétariat de Mairie muni du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
- **Inscription à la cantine et à la garderie** : dossier disponible sur mairie@saint-georgessurallier.fr à retourner à la garderie avant le 30 juin 2023.
- **Listes des fournitures scolaires** en ligne sur le site internet de la mairie courant juillet.

Inscription à la tarification solidaire sur www.puy-de-dome.fr/tarification-solidaire pour la restauration et l'hébergement des collégiens publics.

Inscription aux bus scolaires de la maternelle au lycée sur www.laregionvous-transporte.fr/departements/transports-scolaires-du-puy-de-dome.fr
Les inscriptions aux bus sont ouvertes jusqu'au 19 juillet. Passé cette date, une participation financière de 30€ pour frais de dossier sera demandée.

Cantine



Depuis la rentrée des vacances de Pâques, il a été demandé aux enfants qui mangent à la cantine d'amener une serviette en tissu à ramener à la maison chaque vendredi pour lavage. Cette mesure permet de lutter contre le gaspillage et de réduire le volume des déchets.

Cimetière

Depuis quelques mois, l'équipe municipale travaille sur le cimetière. Une importante campagne de reprises de concessions va être menée ainsi que des travaux sur quelques tombes déjà reprises. Afin de répartir le budget et dans une logique de phasage, les travaux s'étendront sur trois années, en fonction du résultat des reprises. Pour contribuer à ce projet, un don été fait à la municipalité par un couple d'habitants ; nous les en remercions à nouveau.

Les travaux récents



Ceyssat, route de Contournat : création d'un chemin pour la sécurisation des piétons route de Contournat (Coût 37 468 € / subvention DETR ≈ 30%)



Ceyssat, rue de la Fontgrande : aménagement du carrefour avec accès abribus (Coût 18 560 € / subvention FIC ≈ 20%)



Ceyssat bourg : remplacement de l'abris bus en béton par un nouvel abris financé par la Région (Coût travaux 2 583€)



Lignat, chemin du Celet : aménagement d'un chemin pour la sécurisation des piétons (Coût 9 198 €)

Lignat, chemin des Dagonnes : enfouissement des réseaux (Coût 58 158 € / financement 50% commune et 50% SIEG)

Saint Georges, talus derrière l'église : végétalisation pour maintien des terres (Coût 2 510 €)

Saint Georges, place de l'église : remise en état des pavés autobloquants (Coût 2 331 €)

Saint Georges, salle des fêtes : installation de stores électriques et manuels (Coût 6 281 €)

En bref

L'essentiel des travaux, d'ici à l'automne

Lignat et Ceyssat : réfection de chemins et curage de fossés

Lignat : remplacement des poteaux et du filet du terrain de tennis

Lignat, champ du Renard : création d'un trottoir

Commune : remplacement des horloges crépusculaires (allumage/extinction selon la luminosité mesurée) par des systèmes astronomiques plus économiques (allumage/extinction selon les horaires de levé et coucher du soleil).



Bénévoles



Comme déjà évoqué l'année dernière, l'équipe municipale souhaite constituer une équipe de bénévoles pour rendre visite aux personnes âgées, malades ou isolées qui le souhaitent. Plusieurs volontaires se sont manifestés mais aucune demande n'a été reçue. C'est pourquoi, si vous ressentez le besoin de compagnie, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Ce dispositif se fera en collaboration avec les bénévoles de la médiathèque qui pourront apporter des livres, livres audio, CD ou DVD.

Associations

Si vous souhaitez proposer une nouvelle activité à Saint Georges, merci de contacter la mairie.

Nous sommes plus particulièrement à la recherche d'activités culturelles et artistiques pour tous les âges et d'activités sportives pour les enfants. Sous condition de compatibilité avec les activités déjà en place.



Courriers



Afin de faciliter le travail des facteurs, merci de bien indiquer votre village de résidence (Lignat ou Ceyssat) sur vos adresses postales.

Plein air

Envie de vous balader avec le retour des beaux jours ?

Pensez aux parcours d'orientation !

Un grand circuit pour (re)découvrir en famille ou entre amis les trois villages de notre commune.

Et, pour les plus jeunes, un petit circuit à travers l'arboretum sur le thème de la faune et la flore locales.

A télécharger sur le site de la mairie ou à se procurer auprès de secrétariat.



PAV Saint Georges

Après de longs mois d'attente dus à des difficultés d'approvisionnement, le Point d'Apport Volontaire place du 9 août à Saint Georges devrait être en service avant la fin du mois de juin.

Les habitants concernés recevront un courrier du SBA les informant de la récupération de leurs bacs individuels après l'été.

Ces colonnes, accessibles à tous grâce à la carte de déchetterie du SBA, peuvent collecter les ordures ménagères et recyclables. En complément, une nouvelle colonne à verre ainsi qu'un bac fermentescible pour les déchets organiques (restes de repas transformés en biogaz) sont, quant à eux, à disposition libre et gratuite pour tous.

Le positionnement du distributeur à pain à la place de la colonne à textile (déplacée au stade de Lignat en complément d'une nouvelle colonne à cartons) va nous permettre de créer un « arrêt minute ».

Cabine téléphonique

Les bénévoles de la médiathèque ont embauché leurs conjoints pour transformer la vieille cabine téléphonique de la salle des fêtes en cabane à livres.

La rénovation est en cours, un article plus complet et une inauguration lui seront consacrés à la rentrée.



Lingettes : un fléau pour l'environnement

**PAS DE
LINGETTES
DANS
LES TOILETTES**



De nombreux déchets « hygiéniques » issus des toilettes, sont présents dans les eaux usées. Parmi ces déchets, les lingettes désinfectantes dites « biodégradables », mettent en réalité un temps considérable à se dégrader et bouchent régulièrement la station d'épuration de Lignat.

Enfin, durant leur décomposition elles libèrent des microplastiques qui se retrouvent rejetés dans l'environnement.

Dépôts sauvages

Encore de nombreuses incivilités constatées... et parmi tant d'autres, beaucoup de dépôts sauvages inacceptables ...

Par respect pour chacun, propriétaires des terrains, exploitants et promeneurs, merci de ne pas jeter vos encombrants et déchets divers dans les chemins ou sur la voie publique et de les apporter dans les endroits appropriés.

Nous rappelons que ces agissements sont passibles d'une amende allant jusqu'à 1 500€ pour un particulier et jusqu'à 75 000€ et deux ans de prison pour un artisan ou une entreprise.



Déjections canines



Pour le bien des promeneurs et des agents communaux qui entretiennent les espaces verts, il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser faire leurs besoins sur l'espace public ou de ramasser leurs déjections. De plus la divagation des chiens est interdite.

Pass 'Arverne

Il s'agit d'un Pass' loisirs gratuit vous permettant de bénéficier de tarifs privilégiés auprès de partenaires (sports/loisirs, visites, restaurants, producteurs et artisans du territoire), valable du 8 avril au 5 novembre 2023.

A retirer en mairie ou dans un office du tourisme Mond'Arverne, sur présentation d'un justificatif de domicile. 1 pass par foyer.

Plus d'informations liste des partenaires :

www.mondarverne.com/pass-arverne



La parole à l'opposition

Aucun article ne nous a été communiqué

Le moustique-tigre



Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, il s'est installé progressivement dans toute la région.

Cette espèce invasive, particulièrement nuisible pour l'homme, réapparaît chaque printemps et se développe jusqu'à l'automne. Très petit et vif, sa piqûre est douloureuse ; il peut également véhiculer certaines maladies : dengue, chikungunya, ... Les femelles moustiques pondent sur les rebords de récipients. Sans eau stagnante, pas d'éclosion donc pas de nouvelle génération de moustique !

A chacun d'être vigilant : vider tous les contenants où l'eau peut s'accumuler, supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide, couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie.

Anticipons la sécheresse

Le Puy de Dôme n'échappe pas à la sécheresse. L'hiver a été trop sec pour permettre une recharge suffisante des bassins d'alimentation en eau potable. Certaines communes sont, d'ores et déjà, visées par un arrêté de limitation de certains usages de l'eau potable. Il est important que nous adoptions tous les bons gestes et limitations notre consommation d'eau.



Randonnée

Envies de découvrir des randonnées du territoire?

Pensez à télécharger l'application Randos Arvernes !



Pass Culture

L'année des 18 ans, ce dispositif porté par le ministère de la Culture, permet l'accès à une application grâce à laquelle le jeune dispose de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Inscription en téléchargeant l'application sur l'App Store ou le Play Store.



Impôts locaux

Pour information, le taux de base des taxes locales, déterminé par les services publics des impôts, a été revalorisé de 3,4% pour l'année 2023. La municipalité, pour sa part, n'appliquera aucune augmentation.



Retour sur

Gôûter littéraire à la médiathèque

Quelques habitants ont participé à ce moment convivial, enrichissant et gourmand autour de la lecture et d'autres sujets culturels. Une nouvelle rencontre sera proposée avec, nous l'espérons, plus de participants.



Spectacle Petits poissons



Les quatre séances de ce spectacle pour jeunes enfants, poétique et plein d'humour, ont fait le plein. Sur l'ensemble des séances, une trentaine de spectateurs étaient de Saint-Georges (soit 12%) ; les autres provenaient des communes de Mond'Arverne ainsi que de Cournon, Pont-du-Château et Billom. Merci à tous pour cette belle réussite.

Plantation des haies

Les plantations se sont déroulées en deux temps : le matin à l'école avec les plus jeunes élèves ; l'après-midi, le long du « chemin de Train » avec les enfants plus âgés, les habitants et les membres de la société de chasse.

Ce fut une agréable journée de partage et de sensibilisation à la nature. Les enfants étaient ravis et ceux du matin ont même rencontré notre député, Delphine Lingemann, qui n'a pas hésité à chausser ses bottes et mettre les mains dans la terre.

(Confection de la tranchée à la charge de la commune pour 1 455 € / Plants et mise en œuvre pris en charge par la fédération départementale des chasseurs).



Concert de « La Ruche Baroque »

Une quarantaine de personnes ont poussé les portes de l'église pour passer un moment un peu « hors du temps », où se mêlaient instruments et voix lyriques.

Un événement à renouveler qui a fait un peu vivre notre édifice, sublimé par l'éclairage nocturne.

Si vous souhaitez vous produire dans ce lieu à l'excellente sonorité (parole de La Ruche Baroque) ou que vous connaissez des groupes de musique ou troupes de théâtre qui pourraient être intéressés, merci de contacter la mairie, nous les accueillerons avec grand plaisir.



Cérémonie du 8 mai

Hommage aux soldats morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale.



Atelier de reliure à la médiathèque

Création et bonne humeur pour cette animation lors de laquelle les enfants ont appris l'art de la reliure et ont eu le plaisir de repartir avec leurs propres carnets.



Don du sang

Une collecte de sang aura lieu le mardi 25 juillet de 16h à 19h à la salle des fêtes.



AGENDA

Vendredi 16 juin à 19h

Spectacle « ADOS STARS »

Pièce de théâtre jouée par les comédiens du C'DAC âgés de 8 à 15 ans.

Spectacle gratuit et tous publics, durée environ 40 min. Salle des fêtes de Saint Georges.

N'hésitez pas à venir les applaudir.

Samedi 1er juillet à 11h

Balade contée à l'arboretum

Organisée par les bénévoles de la médiathèque pour tous les enfants.

Suivi d'un pique-nique géant « sorti du panier ».

Nous vous attendons nombreux.

Dimanche 10 septembre

Randonnée du Comité des Fêtes

4 parcours au départ de la mairie :

6 km D+ 130 départ de 8h00 à 15h00

12 km D+ 366 départ de 8h00 à 11h00

18 km D+ 677 départ de 8h00 à 10h00

22km D+ 822 départ de 8h00 à 9h00

Renseignements et informations 06 73 84 19 11

Samedi 17 juin à 15h

Intervillage du Comité des Fêtes au stade de Lignat - Saint Georges VS Busséol

Venez participer, jouer pour faire gagner votre commune ; Venez encourager les participants ; Venez passer un bon moment : bonne humeur et fous rires garantis.

En famille, entres amis, entre voisins et quel que soit ton âge, tu peux t'inscrire pour participer.

Inscriptions et renseignements au 06 73 84 19 11 (inscription possible le jour même).

Concert gratuit "The Pub Doctors" à 19h00. Buvette/petite restauration

Dimanche 10 septembre de 9h à 12h

Forum des associations dans la cour de la mairie

Découverte des diverses associations de la commune. Renseignements et inscriptions.

Livret descriptif des activités 2023-2024 ci-joint.

Dimanche 15 octobre à partir de 9h

Balade du journal à La Roche Noire

En partenariat avec le journal La Montagne, Balirando, la LPO et l'association Trait d'union Auvergne Handis.

Trois circuits de 1, 2 ou 3 heures (environ 4, 8 ou 12 km) dont les deux plus longs passeront par Saint Georges.

Participation libre et gratuite.

De plus, un parcours dédié au handicap sera proposé en collaboration avec l'association Trait d'union Auvergne Handis pour réaliser la première du genre.

Dans le cadre de cette manifestation, pour laquelle 1 200 participants sont attendus, les organisateurs lancent un appel aux bénévoles pour les missions suivantes (poste à tenir de 8h00 à 12h15) : placement dans les parkings, sécurisation des traversées de route, stand ravitaillement à Saint-Georges, stand apéritif au point d'arrivée à la MCC, divers. Si vous souhaitez apporter votre contribution à ce bel événement, créateur de lien et propice à la découverte du patrimoine naturel, vernaculaire et remarquable de nos communes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie de La Roche Noire au 04 73 69 52 87 pour vous inscrire.

Après la marche, la municipalité de La Roche Noire propose de remercier les bénévoles en les conviant à un casse-croûte convivial à la MCC

Mairie :

Tel : 04 73 69 51 15

Mail : mairie@saintgeorgessurallier.fr

Site web : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/>

Le secrétariat vous accueille tous les jours :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi de 13h30 à 18h00

Fermé les mercredis des vacances scolaires

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

